



DOUANE

**FICHE
RÉFLEXE**

Parentalité et
Action Sociale

PARENTALITÉ ET ACTION SOCIALE

SOUVENT MÉCONNUS, IL EXISTE DE NOMBREUX DISPOSITIFS POUR AIDER LES DOUANIERS, LA CFDT FAIT UN FOCUS POUR VOUS :

REVUE DES NOUVEAUTÉS DEPUIS 2023

● L'aide à la parentalité

Avec la réservation de 568 places en crèche réparties sur tout le territoire et accessibles via les délégations départementales (places gérées par les CDAS) ou régionales (places gérées par les SRIAS).

● Le chèque famille Finances (ex-CESU 6-12 ans)

Il a élargi son bénéfice jusqu'aux enfants de 14 ans révolus voire 17 ans pour les enfants de familles monoparentales ou en situation de handicap.

La prestation comporte 3 tranches d'aides (200€, 300€ et 400€) avec une majoration de 20 % pour les familles monoparentales ou pour les familles d'enfant en situation de handicap (ces 2 majorations sont cumulables). Elle se décline sous format papier dont la valeur faciale est de 5€, 10€ ou 20€ ou sous format dématérialisé (e-CESU).

UN DISPOSITIF PARTICULIER EXISTE POUR NOS COLLÈGUES DES DROM-COM SOUS FORME D'AIDE FINANCIÈRE VERSÉE DIRECTEMENT À L'AGENT.

● Le Chèque sport Finances

A destination des parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans révolus, il a rencontré son public.

● La CFDT a demandé l'élargissement de la tranche d'âge et des activités pouvant être rémunérées.

● La subvention séjours enfants interministérielle

C'est une aide financière commune à tous les agents de l'État. Elle permet de financer les dépenses dans des structures de loisirs ou de vacances (autres qu'EPAF) pour les enfants âgés de moins de 18 ans.

● L'Aide à la Parentalité en Outre-Mer (APOM).

Cette aide financière de 500€ par an et par enfant est versée directement aux agents pour financer les dépenses de garde ou de soutien scolaire de leurs enfants âgés de 6 à 14 ans révolus (17 ans révolus pour les enfants de famille monoparentale ou en situation de handicap).

Pour accéder aux démarches, [cliquez ici](#).

LE RÉSEAU SRIAS

Chaque région est rattachée à une SRIAS (Section Régionale Interministériel de l'Action Sociale).

POUR CONNAÎTRE LA SIENNE : [CLIQUER ICI](#)

Les SRIAS proposent des prestations en rapport avec la parentalité :

- places en crèche, CESU
- vacances pour enfants et adolescents
- soutien scolaire et garde d'enfants à domicile
- chaque SRIAS engage des politiques spécifiques en matière de parentalité, consultez les prestations offertes par votre SRIAS.

LES CDAS, L'ACTION SOCIALE DU MINISTÈRE

[CLIQUER ICI](#)

Les délégations de l'action sociale départementales sont, entre autres, chargées de la mise en œuvre des politiques sociales en termes de parentalité avec notamment :

- l'arbre de Noël
- les crèches (places réservées)
- l'accompagnement social : handicap, enfance en danger, aide au logement étudiant, prêt au logement étudiant,
- les actions culturelles et sociales : certains CDAS proposent une prise en charge psychologique pour les enfants et ados sous forme de bons.
- vacances enfant EPAF : pour enfants et adolescents de 4 à 17 ans

Je recherche ma délégation départementale d'action sociale : [Cliquer ici](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le [guide de l'action sociale CFDT](#) : Toutes les informations pour le logement, la restauration, les loisirs, les vacances, etc.

et pour les seuls douaniers :

- L'ODOD ([Orphelins et accidents de la vie](#)) et la [Mutuelle des Douanes](#) offrent des prestations complémentaires de qualité pour les aides aux étudiants (prêt spécifique, aide au logement, aide à l'internat, aide au permis de conduire,...) ou des aides autour de la santé.

Beaucoup de prestations en matière de parentalité, de santé, de handicap, qui se complètent ou se cumulent parfois, mais qui sont toujours les bienvenues. Cette fiche réflexe a pour but de lister la plupart d'entre-elles mais surtout n'hésitez pas à vous rapprocher des acteurs de l'action sociale, ce sont des gens passionnés qui seront le plus à même de vous guider dans vos besoins.

